

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

NUMERO SPECIAL

Matahiti 170
N° 118 - Numera Taae

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 5
no Novema 2021

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 42 52 61

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU PRESIDENT DU GOUVERNEMENT ET DES MINISTRES

Pages

Présidence

Arrêté n° 914 PR du 5 novembre 2021 mettant fin aux fonctions de M. Tearii Te Moana Alpha en qualité de vice-président du gouvernement de la Polynésie française et portant modification de l'arrêté n° 655 PR du 23 mai 2018 relatif aux attributions du vice-président du gouvernement de la Polynésie française, ministre de l'agriculture, de l'économie bleue et du domaine, en charge de la recherche

7712

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU PRESIDENT DU GOUVERNEMENT ET DES MINISTRES

PRESIDENCE

ARRETE n° 914 PR du 5 novembre 2021 mettant fin aux fonctions de M. Tearii Te Moana Alpha en qualité de vice-président du gouvernement de la Polynésie française et portant modification de l'arrêté n° 655 PR du 23 mai 2018 relatif aux attributions du vice-président du gouvernement de la Polynésie française, ministre de l'agriculture, de l'économie bleue et du domaine, en charge de la recherche

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 655 PR du 23 mai 2018 modifié relatif aux attributions du vice-président du gouvernement de la

Polynésie française, ministre de l'agriculture, de l'économie bleue et du domaine, en charge de la recherche,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de M. Tearii Te Moana Alpha en qualité de vice-président du gouvernement de la Polynésie française.

Art. 2.— L'arrêté n° 655 PR du 23 mai 2018 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

- dans l'intitulé et à l'article 1er, les mots : "vice-président du gouvernement de la Polynésie française," sont supprimés ;
- le 2e alinéa de l'article premier est abrogé.

Art. 3.— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 5 novembre 2021.
Edouard FRITCH.

